



Archives
de la
critique
d'art

Donner ses archives

Mode d'emploi



QUI SOMMES-NOUS ?

Créées en tant qu'association en 1989, les Archives de la critique d'art se sont très vite imposées comme un patrimoine international original et comme un lieu de débat et de valorisation de l'écriture sur l'art contemporain. Fortes de leurs collections de plus de deux kilomètres linéaires dédiées à la critique d'art française et internationale, elles conjuguent activités de collecte et de conservation, d'édition (avec la revue CRITIQUE D'ART), de recherche scientifique, de formation et d'animation culturelle.

Depuis 2014, elles ont pris la forme d'un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) qui associe l'Association internationale des critiques d'art (AICA) pour la relation structurelle avec la principale organisation professionnelle de la critique d'art dans le monde, l'Institut national d'histoire de l'art (INHA), devenu propriétaire des collections, et l'université Rennes 2 qui permet le lien direct avec l'enseignement et la recherche, tout en veillant au fonctionnement et à la gestion des personnels.

La spécificité des collections – articulées autour de la critique d'art et l'association originale du patrimoine à l'actualité de l'art – en font un lieu unique en son genre.

QUI PEUT DONNER ?

Peuvent prétendre au don d'archives les critiques d'art en activité ou leurs ayants droit, les institutions dont les activités de recherche, de documentation ou d'exposition ont amené à la conservation d'archives.

Est considéré comme **archive** tout écrit sur l'art contemporain ainsi que tout document susceptible de témoigner de son évaluation, de ses acteurs, de son actualité, de son histoire, de ses théories et de sa médiatisation.

Les archives conservées aux Archives de la critique d'art rassemblent des documents de travail des personnes physiques ou morales, témoins et acteurs de l'activité critique et artistique depuis 1945 à nos jours : on y compte des archives textuelles et illustrées (manuscrits, correspondances, agendas, articles de presse, affiches, dessins...) et des archives audiovisuelles sur tous supports (photographies, cassettes vidéo, films, DVD, enregistrements sonores : cassettes, bandes son, formats numériques). Elles peuvent également inclure des imprimés (ouvrages théoriques, catalogues, revues) qui donnent lieu à un examen complémentaire.

COMMENT S'EFFECTUE LE VERSEMENT ?

Premiers contacts : évaluation du versement

Le contact est établi avec Laurence Le Poupon, archiviste en charge des collections patrimoniales, pour avis et préconisation dans le but d'établir une première évaluation de la teneur du don. La description est soumise au Conseil scientifique et culturel (CSC) des Archives de la critique d'art. Cette évaluation renseigne sur la nature des documents, leur volume, leur classement éventuel et formule une proposition de calendrier pour le versement.

Le CSC donne un avis et peut formuler des préconisations sur les éléments à retenir au regard de leur complémentarité avec les collections existantes.

Le transport

Dans le cas où le donateur n'est pas en mesure d'assurer l'acheminement du don par ses propres moyens, les Archives de la critique d'art prennent à leur charge les transports d'archives avec le concours de l'équipe du Pôle Affaires Intérieures de l'université Rennes 2 ou d'un transporteur. Des préconisations d'emballage et d'identification des cartons sont transmises au donateur.

Le PV de réception

Un procès-verbal de réception à titre conservatoire, établi par les Archives de la critique d'art et l'Institut national d'histoire de l'art, est signé en deux exemplaires au moment de l'enlèvement des cartons. Ce PV est ensuite transmis pour signature à l'Institut national d'histoire de l'art, puis adressé au donateur. La proposition de don est ensuite présentée au Conseil d'administration de l'Institut national d'histoire de l'art pour avis final.

La donation

Après validation par le Conseil d'administration, le donateur reçoit une lettre de remerciements, officialisant le don, signée par les directions respectives de l'Institut national d'histoire de l'art et des Archives de la critique d'art.

Un numéro d'entrée est attribué au versement qui rejoint les collections patrimoniales de l'INHA conservées et Archives de la critique d'art à Rennes.

Les Archives de la critique d'art se réservent le droit de disposer des éventuels ouvrages qui ne correspondraient pas à leur politique documentaire (doublons, hors sujet, état gravement détérioré).

QUEL TRAITEMENT ARCHIVISTIQUE ?



Dès l'entrée d'un fonds d'archives, les Archives de la critique d'art s'attachent à effectuer son signalement et sa valorisation dans les outils documentaires en ligne.

Chaque fonds forme une entité. Au traitement archivistique des documents en vue de leur conservation (conditionnement, inventaire) s'ajoute leur référencement dans la Base des fonds d'archives en ligne, en tenant compte de la personnalité de

l'auteur et de la diversité de ses centres d'intérêts.

Les imprimés sont répertoriés dans un inventaire et peuvent être référencés dans le catalogue de la bibliothèque en ligne. Des partenariats avec des institutions culturelles et scientifiques, tels les musées, les centres d'art, l'Institut national d'histoire de l'art, des universités et écoles d'art, permettent de réaliser des valorisations de formes diverses et des campagnes de numérisation dans le cadre de programmes de recherche.

Exemples de valorisations à partir des collections :

Exposition

Mémoires croisées : Dérives archivistiques (Commissariat : Jean-Marc Poinot) : présentation de plus de 250 documents sur des moments clés de l'histoire de l'art de la seconde moitié du XX^e siècle, Paris, Institut national d'histoire de l'art, 2015 et Rennes, Frac Bretagne, 2016.

Création sonore

Sur écoute : Enquête dans les Archives de la critique d'art : Montage sonore à écouter au casque réalisé par le Collectif Micro-sillons à partir d'extraits d'archives sonores, dans le cadre du Congrès « European Network for Avant-Garde and Modernism Studies », 3 juin 2016, université Rennes 2.

Performance

Faire parler les livres... : performance-exercice de parole de l'artiste Camille Bondon à partir de traces, signes et inserts trouvés dans les ouvrages et dossiers conservés dans les fonds d'archives. Frac Bretagne, Rennes, 2015 et Comédie de Caen, 2016.



QUI A ACCÈS AUX DOCUMENTS ?

Ouvertes à tous les publics, les Archives de la critique d'art offrent en priorité leurs services aux professionnels de l'art et de la culture, aux enseignants et chercheurs français et étrangers, aux étudiants, dès la première année de licence pour les imprimés, et à partir du master 1 pour les documents d'archives, ainsi qu'aux publics non universitaires ayant besoin de consulter ses fonds spécialisés.

Une demande de consultation écrite s'effectue au préalable, et engage le chercheur à avoir pris connaissance de la loi n°79-18 sur les archives qui protège les personnes nommément citées dans les documents consultés.

Les documents peuvent faire l'objet de prêts dans le cadre d'expositions ou de manifestations sous la forme d'originaux ou de fac-similés. Un cahier des charges précis et/ou un contrat de prêt sont établis à chaque occasion. Ils peuvent également faire l'objet de reproductions dans des ouvrages ou des catalogues d'exposition. Dans ce cas, les Archives de la critique d'art s'engagent à transmettre aux éditeurs les coordonnées des auteurs ou de leurs ayants droit.

OÙ CONSULTER LES ARCHIVES ?

Les collections sont conservées à Rennes dans les réserves des Archives de la critique d'art. La consultation est encadrée et se fait sur rendez-vous.

Archives de la critique d'art, 4 allée Marie Berhaut, Bât.B, F-35 000 RENNES

Informations pratiques sur www.archivesdelacritiquedart.org

VOS INTERLOCUTEURS

Martin Béthenod, président des Archives de la critique d'art

Christophe Domino, président du Conseil scientifique et culturel

Marie Tchernia-Blanchard, directrice

aca-direction@univ-rennes2.fr

Laurence Le Poupon, chargée des archives

laurence.lepoupon@univ-rennes2.fr

Tél : 02 23 22 58 02

Archives de la critique d'art

4 allée Marie Berhaut - Bât. B

F-35000 RENNES

France

Tél : +33 (0)2 23 22 58 03

aca-communication@univ-rennes2.fr

www.archivesdelacritiquedart.org

Consultation uniquement sur rendez-vous du lundi au jeudi 9h-17h30



Les ACA sont un Groupement d'intérêt scientifique (GIS) fondé sur un partenariat institutionnel entre l'Association Internationale des Critiques d'Art, l'Institut national d'histoire de l'art et l'Université Rennes 2.

La collection INHA – Archives de la critique d'art porte le label Collex-Persée attribué aux collections d'excellence.

Ils nous soutiennent :

Art Norac, Centre allemand d'histoire de l'art, Fondation de France, Institut français, La Maison des Sciences de l'Homme en Bretagne, Le Ministère de la culture : la Direction régionale des affaires culturelles de Bretagne, Région Bretagne, Rennes Métropole, Unité de recherche 1279 Histoire et critique des arts.

Archives
de la
critique
d'art

